



BSV n°16-18 le 12 septembre 2018 (Semaine 37)

La base de données Vigicultures Colza – Normandie est composée à ce jour de 47 parcelles suivies par 13 organismes.

33 parcelles ont servi à la rédaction du bulletin de cette semaine

Le colza s'observe du stade « semis » au stade 5 feuilles.

Le risque limace est modéré dans les conditions actuelles. Les petites altises sont à surveiller, notamment en bordure pour les colzas qui émergent.

Les toutes premières captures de grosses altises cette semaine nous alertent quant à une menace imminente de migrations massives (semaine prochaine vraisemblablement).

Levées de colza dans le sec

Dans le réseau, les dates de semis s'échelonnent du 13 août au 8 septembre.

65 % des parcelles ont été semées avant le 31 août. La médiane de la date de semis est le 26 août (provisoire car il reste des parcelles à enregistrer).

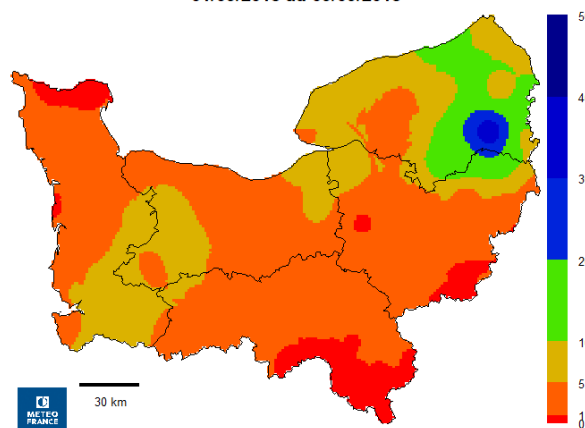
Pour mémoire, en 2017, la date de semis médiane était le 31 août dans le réseau BSV.

Les situations de sols argileux et les secteurs sans pluie significative depuis fin août contraignent, sans surprise, la germination et la levée. Il y a eu des cas de semis plaqués par la pluie de fin août (limons battants).

Dans les observations de cette semaine :

- 2 parcelles sont à peine semées ;
- 2 parcelles commencent à lever ;
- 9 parcelles sur 30 sont au stade cotylédon ;
- 3 parcelles sont au stade B1-une feuille ;
- 9 parcelles au stade B2-2 feuilles ;
- 3 parcelles au stade B3 ;
- 1 parcelle au stade B5.

Cumul de Pluie en mm du
01/09/2018 au 09/09/2018



Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Animateur référent
Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant
Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



Limaces : pression faible à moyenne

Observations

Dans 3 parcelles sur 17 observées, des dégâts de limaces ont été signalés : de 2 à 5 % de la surface foliaire est détruite (moyenne = 3 %). Les dégâts sont faibles, compte-tenu des conditions relativement peu favorables aux mollusques.

Modèle

L'ACTA a mis au point un modèle « Limaces » en partenariat avec ARVALIS et Terres Inovia. Basé sur les données météo de l'année et sur la modélisation de la biologie des limaces, cet outil prévoit le risque limace à un instant donné et permet de situer les années les unes par rapport aux autres. Le tableau ci-dessous indique les résultats du modèle ACTA.

	Risque limace simulé au 12 septembre au regard du pluriannuel			
	Classement 2018 *	Rappel 13 sept 2017	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le - élevé)
Alençon (61)	Rang 8 sur 10	Rang 4 sur 10	2014	2016
Saint Hilaire du Harcouët (50)	Rang 6 sur 10	Rang 4 sur 10	2014	2016
Cherbourg (50)	Rang 7 sur 10	Rang 3 sur 10	2008	2013
Caen-Carpiquet(14)	Rang 6 sur 10	Rang 3 sur 10	2014	2016
Vire (14)	Rang 6 sur 10	Rang 3 sur 10	2011	2016
Rouen-Boos (76)	Rang 9 sur 10	Rang 7 sur 10	2014	2011
Biville (76)	Rang 7 sur 10	Rang 5 sur 10	2011	2016
Evreux (27)	Rang 8 sur 10	Rang 5 sur 10	2011	2016

* le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années



Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque

Aucun seuil n'existe pour le raisonnement limaces.

Analyse du risque

Le risque est théoriquement plus faible que l'année dernière.

Il faudra rester vigilant au retour des prochaines pluies. Les pluies sont favorables à la remontée et l'activité des limaces.

Vigilance tout particulièrement pour les parcelles à risque limaces (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation ou le colza ou autres crucifères reviennent fréquemment...).

La meilleure des solutions pour analyser le risque parcellaire est d'utiliser un piège à limaces (piège à limaces type « INRA » ou carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.).

Quelques captures de grosses altises et toutes premières morsures (sans impact)

Observations

Les premières captures de grosses altises sont signalées cette semaine dans 5 parcelles sur 18 observées. Le nombre d'insectes piégés varie de 1 à 8 individus (moyenne = 3). Aucun piégeage de petites altises n'est rapporté cette semaine.

Les dégâts de morsures concernent 18 parcelles sur 21 observées. Dans ces cas, les morsures sont repérées sur 2 à 55 % de plantes (moyenne = 14 % de plantes présentant des morsures).

En cette période de l'année, les morsures sont majoritairement provoquées par les altises des crucifères (petites altises). Les dégâts sont limités pour l'instant.



Petites altises (photo Terres Inovia)

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, DRAAF NORMANDIE, D2N, INTERFACE CEREALES, LEGTA DE CHAMBRAY, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI et les producteurs

Période de risque (pour les 2 types d'altises)

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

8 pieds sur 10 portant des morsures, sans dépasser le ¼ de la surface végétative. Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif / vigoureux).

Analyse de risque

Pour l'instant, le risque est faible. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.

Le faible nombre d'insectes capturés dans les pièges révèle une faible activité en parcelle. Les conditions actuelles sont peu favorables.

Si ce n'est pas déjà le cas, la surveillance doit impérativement se mettre en place dès à présent, notamment en bordure de parcelles pour les petites altises.

Il est possible que les migrations de grosses altises aient lieu la semaine prochaine.

[👁️ Consulter le BSV n°15 pour la description des altises et les moyens de lutte préventive.](#)

Pucerons verts : premier signalement en Basse-Normandie

Sur les 12 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, 2 parcelles signalent la présence de pucerons verts (10 % des plantes à Gournay-le-Guérin-61 et 5 % des plantes à Pontorson-50).

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles).

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Analyse de risque : les conditions chaudes et sèches sont a priori favorables à l'arrivée de l'insecte.

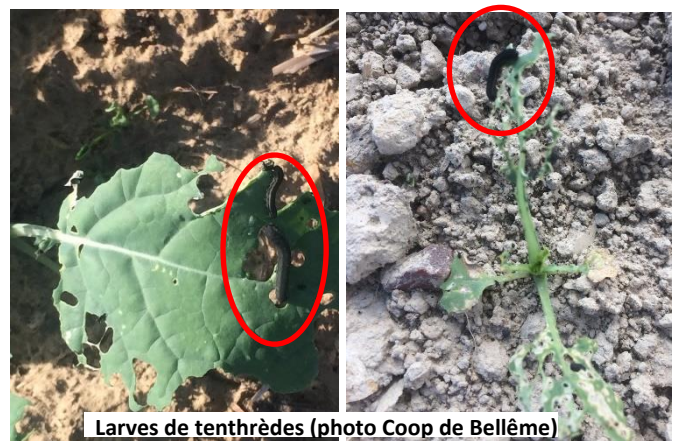


Larves de tenthrèdes de la rave signalées hors réseau BSV

Dans le sud de l'Orne (secteur Bellême), des observateurs ont rencontré des dégâts de tenthrèdes.

Les attaques peuvent être brutales et dégrader très rapidement les limbes. Lorsqu'il survient, ce phénomène de broutage du colza s'achève aussi brutalement qu'il ne débute. Il faut toutefois être vigilant, a fortiori en ce moment car il fait chaud et sec.

Le colza est sensible de la levée jusqu'au stade 6 feuilles. Le seuil de risque pour la culture est atteint dès lors que les dévorements dépassent le quart de la surface foliaire des plantes.



Larves de tenthrèdes (photo Coop de Bellême)

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, DRAAF NORMANDIE, D2N, INTERFACE CEREALES, LEGTA DE CHAMBRAY, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI et les producteurs

Du bon usage des cuvettes jaunes

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. A noter que l'altise d'hiver fait exception.

Mise en place

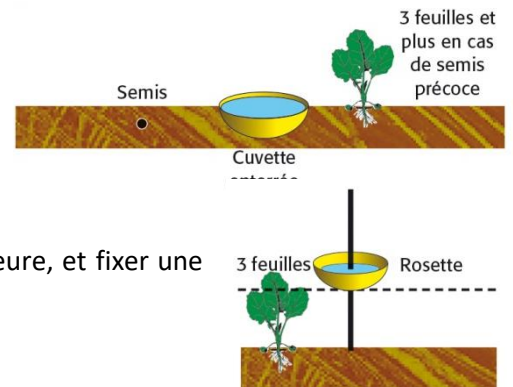
- Dès le semis, placer les cuvettes dans le colza à 10 m de la bordure, si possible à proximité ou le plus proche d'un ancien champ de colza récolté l'été dernier ;
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple) ;
- A l'automne, il est souvent plus facile de placer une cuvette directement posée sur le sol. **ATTENTION, vis-à-vis de l'altise d'hiver, ce positionnement est beaucoup moins efficace que la position "enterrée".**

Entretien et suivi

- Durant les périodes de risque, visiter les pièges au moins une fois par semaine ;
- Tenir propre les pièges, filtrer les insectes capturés au moment des relevés et remplacer l'eau régulièrement ;
- Astuce : prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour "refaire le plein". Ne pas laisser de bidon (surtout s'il est jaune) au pied même d'une cuvette.

Disposition

- Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette doit être enterrée. Laisser le bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol.
- Pour capturer les petites altises et tous les autres insectes, la cuvette doit être comme « posée » sur la végétation au fil du temps (l'extrémité haute des feuilles du colza affleure le bas de la cuvette).
- Astuce : on peut enterrer une première cuvette, qui restera à demeure, et fixer une seconde cuvette sur la même tige qui sert de support.



Prochain BSV le 19 septembre 2018